



**Représentation et participation des minorités:
perspectives comparées Canada - Union européenne**

École d'été du CÉRIUM
PLU6915

Laurie Beaudonnet (laurie.beaudonnet@umontreal.ca)
Chaire Jean Monnet Euroscope

Description

Ce cours intensif est centré sur les minorités dans les systèmes démocratiques, en adoptant une perspective comparée transatlantique, et traitera de différentes minorités (ethniques, religieuses, linguistiques) au Canada et dans l'UE. Il est organisé sous forme de demi-journées, chacune traitant d'un thème spécifique autour d'un.e intervenant.e académique ou praticien.ne, avec une part importante de discussion avec les participants.

L'approche retenue pour étudier ces questions est interdisciplinaire et s'appuie sur des expériences nationales et internationales dans une perspective comparative grâce à des experts des différents contextes (chercheur.ses universitaires et membres d'ONGs). Dans le cadre de ce cours, les participant.e.s crédit.e.s produiront une analyse comparée d'un des thèmes (comparaison entre deux études de cas, choisis au Canada et en Europe). Les résultats de cette recherche seront présentés sous forme de rapport écrit et d'infographie (un accompagnement logistique sera fourni). Les infographies ont vocation à être accessible au grand public et diffusées, via la banque d'outils en ligne de la Chaire Jean Monnet (des exemples ici: <http://euroscope.ca/outils/>)

Séance 1. La place des minorités dans les systèmes politiques / Les processus de reconnaissance eu Europe centrale

Séance 2. Représentation des minorités et défense des droits au Canada

Séance 3. Représentation des minorités religieuses en Europe: lobbying et diaspora

Séance 4. Participation électorale des minorités et participation politique des Premières Nations

Séance 5. Mouvements sociaux et représentation des communautés LGBTQI / Intégration européenne et droits des minorités Roms

Séance 6. Identités et intersectionnalité au Canada aujourd'hui (séance de discussion le matin, table-ronde ouverte au public l'après midi)

Pour les étudiant.e.s crédité.e.s : deux séances d'information sur l'évaluation et de rétroaction: Vendredi 8 juin 9h-10h (salle à venir) et lundi 18 juin 11h-12h (salle à venir).

Objectifs et approche pédagogique

Ce cours intensif vise à offrir aux participant.e.s une connaissance de base solide sur les enjeux liés à la représentation et à la participation des minorités dans les sociétés démocratiques canadienne et européennes. L'accent est mis sur l'analyse comparée, en abordant plusieurs études de cas dans une perspective transatlantique, et avec une diversité de points de vue et d'angle d'analyse.

La lecture des textes obligatoires permet aux participant.e.s de se familiariser avec les concepts, les débats théoriques et les recherches empiriques, afin de préparer la discussion en classe et l'analyse des exemples qui seront présentés.

L'école est structurée autour d'une série de conférences. Chaque conférencier.e fera un exposé magistral d'une durée de 90 minutes. Après la pause, 60 minutes seront consacrées aux questions et aux discussions sur les lectures obligatoires et la conférence elle-même.

Ce cours a quatre objectifs : (1) permettre aux étudiant.e.s de développer leurs capacités d'analyse sur les modalités de participation et de représentation des minorités, en prenant en compte la diversité entre minorités et entre contextes nationaux (2) développer leurs compétences à l'argumentation écrite et orale, (3) renforcer leurs capacités à l'analyse critique de textes, (4) développer leurs compétences en outils de communication (infographie).

Évaluation (pour les étudiant.e.s crédité.e.s)

•**2 résumés critiques** portant sur tous les articles de deux séances distinctes (1000 mots chacun) À remettre par voie électronique le matin de la séance choisie (date limite d'envoi: 8h30) (20%).

- Contenu (75%)
 - Qualité et résumé des propos
 - Qualité de la critique
 - Diversité et pertinence des références
- Forme (25%)
 - Qualité de la langue
 - Qualité de la présentation matérielle

•**Travail de synthèse de 4000 mots** portant sur l'analyse d'un enjeu lié à la représentation / participation des minorités, dans une perspective comparée (deux cas d'étude à choisir dans les contextes canadiens et européens) À remettre par voie

électronique le 20 juillet (40%). Le travail devra comprendre : une introduction (1 à 2 pages), une présentation de l'état de la question dans la littérature (maximum 4 pages), une partie méthodologique (justification des cas d'études et des éléments choisis pour l'analyse et pour l'infographie) (maximum 2 pages), une analyse comparée (maximum 5 pages), une synthèse critique en guise de conclusion (1 page), ainsi qu'une bibliographie d'au moins 10 références scientifiques utilisées dans le travail.

- Remise d'un plan de travail d'une page, le 16 juin par voie électronique (heure limite 8h30) (10%). Une rétroaction sera fournie (séance du lundi 18 juin).
- Contenu (65%)
 - Qualité de l'argumentaire
 - Originalité du sujet
 - Quantité et pertinence des références scientifiques
- Forme (25%)
 - Qualité de la langue
 - Qualité de la présentation matérielle

•**Infographie** portant sur l'analyse d'un enjeu lié à la représentation / participation des minorités (le même sujet que le travail écrit). À remettre par voie électronique le 20 juillet août (20%) (procédure de partage électronique expliquée en classe). Inspirée du travail de synthèse, l'infographie devra présenter l'enjeu traité, les cas d'étude et fournir des éléments d'explications. Les détails logistiques et de contenu seront expliqués lors de la séance d'information du vendredi 8 juin.

- Remise d'un plan de travail d'une page par voie électronique le 16 juin (heure limite 8h30) (10%). Une rétroaction sera fournie (séance du lundi 18 juin).
- Contenu (50%)
 - Qualité de l'analyse
 - Originalité du sujet
 - Qualité des sources
- Forme (40%)
 - Qualité de la langue
 - Originalité de la présentation
 - Qualité du visuel

•**Participation (20%)**

- Présence et participation active aux séances: les étudiant.e.s doivent être en mesure de présenter les lectures et d'en discuter en classe.

Deux séances d'information sur l'évaluation et de rétroaction: Vendredi 8 juin 9h-10h (salle à venir) et lundi 18 juin 11h-12h (salle à venir).

Rappel des règlements pédagogiques

En cas de retard dans la remise d'un travail, l'étudiant doit remplir le formulaire approprié et le remettre à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) responsable de son dossier dans les 5 jours ouvrables dans les 15 jours ouvrables suivant la date de remise d'un travail. Les formulaires sont disponibles sur le site web du [SAFIRE](#) ou auprès de la TGDE ou en cliquant sur les liens suivants : [Demande de délai pour la remise d'un travail](#), [Avis d'absence à un examen](#). La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 point de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question.

La prévention du plagiat

Le CÉRIUM porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée. Voir à cet effet le règlement disciplinaire dans l'Annuaire général de la Faculté des arts et des sciences p. II.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Révision et Révision exceptionnelle de l'évaluation

41. Communication des copies d'examen et révision de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les quinze jours ouvrables qui suivent la date de communication des résultats, à la consultation de ses copies d'examens et de travaux, selon la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin. L'étudiant peut, dans les cinq jours ouvrables suivant la consultation, demander la révision de cette évaluation en adressant une demande écrite et motivée au doyen de la Faculté dont relève le cours.

Si la demande est recevable, le professeur en est immédiatement informé. Ce dernier doit réviser l'évaluation, qui peut être maintenue, diminuée ou majorée. Au plus tard trente jours après avoir reçu la demande, le professeur transmet sa décision écrite et motivée au doyen, qui en informe alors l'étudiant.

Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit dans les 20 jours ouvrables suivant la réception de la demande de révision

42. Révision exceptionnelle de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons graves de croire qu'une injustice a été commise au moment de la révision de l'évaluation peut, dans les quinze jours qui suivent l'expédition des résultats de cette révision, soumettre une demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au doyen de la Faculté responsable de son programme.

La décision doit être rendue après consultation de l'enseignant du cours. La décision de rejeter la requête est rendue par écrit avec motifs à l'appui. Lorsque la requête est accueillie, un comité de révision exceptionnelle, formé de trois membres, est constitué. Ce comité peut demander l'avis de toute personne qu'il juge bon de consulter et il doit entendre l'étudiant, l'enseignant du cours, le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme, s'ils en font la demande.

Le Comité de révision exceptionnelle peut maintenir l'évaluation, la diminuer ou la majorer. Sa décision est sans appel.

Le Comité de révision exceptionnelle peut aussi faire au doyen de la Faculté responsable du programme toute recommandation qu'il juge pertinente.

La décision est communiquée au doyen de la Faculté responsable du programme au plus tard quarante-cinq jours après que le comité a été saisi de la demande; le doyen en informe alors l'étudiant.

Programme de lecture

Les lectures obligatoires sont disponibles sur Studium. **Le programme de lecture est encore en cours de définition, une version complète du plan de cours sera disponible début mai**

Séance préparatoire (Étudiant.e.s crédité.e.s uniquement): Vendredi 8 juin 9h-10h

1. Lundi 11 juin

Matinée : La place des minorités dans les systèmes politiques : débats sur le multiculturalisme et l'interculturalisme.

Conférencière: Laurie Beaudonnet, Université de Montréal

Après-midi : Droits et processus de reconnaissance des minorités. L'exemple des pays d'Europe Centrale et de l'Est.

Conférencière: Dembinska, Université de Montréal

Lectures :

Dembinska, M., 2012. "(Re)Framing Identity Claims. European and State Institutions as Opportunity Windows for Group Reinforcement", Nations and Nationalism, vol. 18, no. 3, pp. 417-438.

David J Smith, 2013. Non-territorial autonomy and political community in contemporary Central and Eastern Europe, JEMIE.

Waterbury, M. A. 2017. National minorities in and era of externalization, Kin-state citizenship, European integration and ethnic hungarian minority politics. Problems of Post-Communism, 64(5).

2. Mardi 12 juin

Matinée : Electoral representation of minorities in Canada.

Conférencier: Benjamin Forest, McGill University

Après-midi : Représentation des minorités et défense des droits au Canada.

Conférencier.e: Intervenant.e du programme canadien de l'ONG d'éducation aux droits humains Équitas

3. Mercredi 13 juin

Matinée : Le Lobbying des religions organisées auprès des institutions européennes: enjeux, moyens, perspectives.

Conférencier: Koutroubas, Université Catholique de Louvain

Après-midi : La représentation des intérêts des communautés non musulmanes du Moyen Orient en Europe: Le rôle des Diasporas.

Conférencier: Koutroubas, Université Catholique de Louvain

4. Jeudi 14 juin

Matinée : Participation électorale et votes des minorités.

Conférencière: Harell, UQAM

Après-midi : La participation des Peuples Autochtones dans les processus d'exploitation des ressources naturelles.

Conférencier: Martin Papillon, Université de Montréal

5. Vendredi 15 juin :

Matinée : Le rôle des mouvements sociaux dans la reconnaissance des droits. L'exemple des communautés LGBTQI au Canada.

Conférencière: A. Musanganya, Maison de la Culture des Diversités Humaines, Côte d'Ivoire

Après-midi : Minorities in supranational context: the case of Roma rights in the European Union

Conférencier: Marek Balaz, European Roma Rights Center

Lectures :

European Commission, 2010, EU Roma Framework: Communication from the Commission to the Council, the European Parliament, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions The social and economic integration of the Roma in Europe /* COM/2010/0133 final */ <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?qid=1444909812175&uri=CELEX:52010DC0133>

FRA Agence Européenne pour les droits fondamentaux, 2016. Deuxième enquête de l'Union européenne sur les minorités et la discrimination Les Roms - Sélection de résultats <http://fra.europa.eu/en/publication/2016/eumidis-ii-roma-selected-findings>

Rorke, B. 2017. Is the EU Roma framework floundering? (post de blog) <http://www.errc.org/blog/is-the-eu-roma-framework-floundering-commission-reports-patchy-progress-limited-impact-and-rising-racism/185>

6. Samedi 16 juin :

Matinée : Intersectionnalité et sous-représentation des minorités en politique

Conférencière: Naïma Hamrouni, Université du Québec à Trois-Rivières

Après-midi : Identités multiples : les défis de l'intersectionnalité au Canada aujourd'hui

Table-ronde ouverte au public et suivie du cocktail de clôture

Intervenantes: Adama Kaba, Solange A. Musanganya, O'Bomsawin, Rosa Pirès.

Modératrice: Alexi Labelle (Université de Montréal)